

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21 février 2019

**Charte**   
RELATIONS FOURNISSEURS  
RESPONSABLES

### La mairie de Clamart s'engage et devient le 2000<sup>ème</sup> signataire

Jean-Didier BERGER, maire de Clamart, a signé aujourd'hui la charte Relations fournisseurs responsables (RFR). Pierre PELOUZET, médiateur des entreprises, présent lors de la cérémonie, se félicite de cet engagement et rappelle les objectifs de cette charte et les enjeux positifs d'une politique d'achat responsable dans le domaine de la commande publique notamment.

La ville de Clamart devient ainsi le 2000<sup>ème</sup> signataire et rejoint une communauté florissante d'acteurs privés et publics engagés dans une démarche d'amélioration de leurs pratiques d'achat.

En effet, la Charte Relations fournisseurs responsables, *co-élaborée par le Médiateur des entreprises et le Conseil National des Achats (CNA)*, a pour objectif d'inciter les entreprises et acteurs publics à adopter des pratiques responsables vis-à-vis de leurs fournisseurs. Elle vise à faire évoluer les relations entre clients et fournisseurs afin de construire, dans un cadre de confiance réciproque, une relation durable et équilibrée entre ces derniers. Au travers de ses 10 engagements pour des achats responsables, la Charte participe à la construction d'écosystèmes intelligents pour les entreprises, les acheteurs publics et leurs fournisseurs, dans la connaissance et le respect des droits et devoirs respectifs de chacun.

**Pierre PELOUZET** : La ville de Clamart est le 2000<sup>ème</sup> signataire de la charte RFR depuis sa création en 2010 et je me réjouis que ce soit à nouveau une collectivité locale qui s'engage car cela démontre l'implication quotidienne et la volonté d'engagement des acteurs publics pour la construction de rapports équilibrés et positifs avec leurs fournisseurs. De manière plus générale, les signataires sont de mieux en mieux préparés et matures dans le domaine de l'achat responsable ce qui permet une projection plus facile vers le label Relations fournisseurs et achats responsables (RFAR) qui fait reconnaître cet engagement.

**Jean-Didier BERGER** : La signature de cette charte correspond à un engagement auquel je tenais particulièrement : celui d'une plus grande transparence dans nos relations avec les fournisseurs. Il s'agit donc d'un nouveau tournant : celui d'une démarche vertueuse, participant au climat de confiance entre la ville et les entreprises mais également avec nos concitoyens. Elle vient compléter la certification ISO 9001 que nous avons mise en place en 2017 pour un management de la qualité. Cette démarche vient enfin réaffirmer notre engagement en faveur du développement du tissu économique local, dans le respect des règles d'égalité et de transparence des marchés publics.

#### Les 10 engagements de la *Charte Relations fournisseurs responsables* :

- 1- Assurer une équité financière vis-à-vis des fournisseurs
- 2- Favoriser la collaboration entre grands donneurs d'ordres et fournisseurs stratégiques
- 3- Réduire les risques de dépendances réciproques entre donneurs d'ordres et fournisseurs
- 4- Impliquer les grands donneurs d'ordres dans leur filière
- 5- Apprécier le coût total de l'achat
- 6- Intégrer la problématique environnementale
- 7- Veiller à la responsabilité territoriale
- 8- Les Achats : une fonction et un processus
- 9- Une fonction Achat chargée de piloter globalement la relation fournisseurs
- 10- Fixer une politique cohérente de rémunération des acheteurs